

PONTS 2016 UNE INJUSTICE RÉPARÉE !

En effet, depuis au moins 3 ans, nous ne cessons de nous insurger contre l'ajout du samedi de Pentecôte dit aussi « Journée de Solidarité » instaurée en 2003, en tant que pont « offert » par la Direction.

Comme voulu par le gouvernement de l'époque, le lundi de Pentecôte devait être travaillé, de fait, le samedi octroyé en compensation du lundi, aussi.

En 2003, un accord a été passé avec les organisations syndicales pour que la journée de solidarité soit déduite des 11 jours de RTT qui faisaient suite à l'accord passé sur les 35 heures et bien entendu le samedi était inclus dans cet accord.

Nous avons donc **tous seulement 10 jours de RTT** mais le samedi et le lundi du week-end de la Pentecôte chômés.

Il semble qu'enfin la Direction ait écouté et compris nos arguments car pour 2016 le samedi 14 mai est en plus des « cadeaux » qu'elle nous octroie.

Sur 6 propositions de la CGT pour 2016, la Direction en a retenues 3 (les 2/01, 13/08 et 24/12). Une grande première qui, nous l'espérons, ne restera pas exceptionnelle.



**A force de ténacité,
nous avons enfin
fait respecter
VOTRE
bon droit.**

LA CGT, UN SYNDICAT QUI VEILLE SUR VOS INTÉRÊTS

Le secrétariat

Isabelle MAUZAT-MARTIN, Catherine VINET-LARIE, Bernard DANTEC,
Jean-Michel EDON, Stéphane RUFFIN